

Avis SAFER


SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AR 38 21 0020 01 : superficie totale : 38 a 93 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LE BOUCHAGE (38 a 93 ca) - 'Le molland' : A- 761[32]. Zonage : LE BOUCHAGE : A. Libre

Ap 38 21 0135 01 : superficie totale : 39 a 52 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE (39 a 52 ca) - 'Du devier' : B- 561[488](J)- 561[488](K)- 561[488](L)P1]- 561[488](L)P2]. Zonage : SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE : A - U. Libre

Ap 38 21 0146 01 : superficie totale : 84 a 97 ca dont 65 a 33 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : MOI-RANS (84 a 97 ca) - 'Campaloup' : AB- 77- 78(J)- 78(K)- 79. Zonage : MOIRANS : N. Libre

AS 38 21 0232 01 : superficie totale : 1 ha 23 a 40 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LA COMBE-DE-LANCEY (1 ha 23 a 40 ca) - 'Les chappes' : A- 60- 61. Zonage : LA COMBE-DE-LANCEY : A. Libre

AS 38 21 0233 01 : superficie totale : 55 a 70 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LA COMBE-DE-LANCEY (55 a 70 ca) - 'Les chappes' : A- 63. Zonage : LA COMBE-DE-LANCEY : A. Libre

AP 38 21 0202 01 : superficie totale : 27 a 74 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LE TOUVET (27 a 74 ca) - 'Aux cor-vees' : AE- 181[72](J)- 181[72](K). Zonage : LE TOUVET : N. Libre

AS 38 21 0231 01 : superficie totale : 3 ha 45 a 82 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : BRANGUES (3 ha 45 a 82 ca) - 'Tours' : A- 82- 131- 132- 495[81]. Zonage : BRANGUES : A. Libre

AP 38 21 0207 01 : superficie totale : 1 ha 02 a 08 ca dont 65 a 44 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LE BOURG-D'OISANS (1 ha 02 a 08 ca) - 'Les grands sables' : AB- 16- 34. Zonage : LE BOURG-D'OISANS : A - N. Libre

AS 38 22 0003 01 : superficie totale : 3 ha 62 a 10 ca dont 26 a 35 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'ex-exploitation ensemble. Parcellaire : SAINTE-LUCE (3 ha 62 a 10 ca) - 'Bois de chauvet' : A- 206 - 'Bois de rebeyrettes' : B- 152 - 'Clerotas et champaligoure' : B- 1111- 1122 - 'De la treille' : B- 515 - 'Dessous chauvet et fichett' : A- 571- 573- 574- 579 - 'Haut col' : B- 297. - 'L holmet et sous sallette' : B- 162 - 'La montagne derouesse' : B- 430 - 'Lallette' : B- 324 - 'Palanfrai' : A- 312 - 'Plainet' : B- 273 - 'Ruine et escofier' : B- 465 - 'Serre de 1 aglot' : A- 164 - 'Serre font subert et buiss' : A- 272. - 'Viol de quet' : B- 1012. Zonage : SAINTE-LUCE : RNU. Libre

AS 38 22 0004 01 : superficie totale : 1 ha 80 a 67 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : MONTSEVEROUX (1 ha 80 a 67 ca) - 'Des chevrots-barbarin' : B- 910[475] - 'Les broches' : B- 919[652]- 922[885] - 'Les chevrots' : B- 912[476]. Zonage : MONTSEVEROUX : AU - N. Libre

AS 38 22 0005 01 : superficie totale : 2 ha 30 a 80 ca dont 13 a 00 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'ex-exploitation ensemble. Parcellaire : VILLETTÉ-DE-VIENNE (2 ha 30 a 80 ca) - 'Reyne' : B- 238- 239- 240- 250. Zonage : VILLETTÉ-DE-VIENNE : A - N. Loué par bail rural sur toute la surface

AS 38 22 0006 01 : superficie totale : 1 ha 26 a 26 ca dont 30 a 69 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : RUY-MONTCEAU (1 ha 26 a 26 ca) - 'Charlan' : B- 667- 668- 686- 712 - 'De charlan' : B- 688. Zonage : RUY-MONTCEAU : N. Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDI-DATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **29/01/2022** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction38@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes les informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 44, avenue Marcellin Berthelot - 38029 GRENOBLE Cedex 02 - Tél : 04 38 49 91 30 Mail : direction38@safer-aura.fr.

Recette

CHANDELEUR 2022 / Une recette pour des crêpes originales et sans beurre.

Crêpes à la farine complète et au sucre de fleur de coco

Temps de préparation :
15 minutes.

Cuisson : 2 minutes par crêpe.

Ingédients pour 4 personnes :

- 250g de farine d'épeautre complète
- 2 œufs (optionnels)
- 1/2 litre de lait d'avoine bio
- 1 pincée de fleur de sel
- De l'huile de coco extra vierge
- Du sucre de fleur de coco

Mise en œuvre

Préparer une pâte avec la farine, les œufs, le lait d'avoine et une pincée de fleur de sel. Mélanger jusqu'à ce que la pâte soit lisse et homogène. Les œufs rendent la pâte légère mais ils sont facultatifs.

Faire fondre un filet d'huile de coco dans une poêle à crêpe, l'huile fondue doit couvrir tout le fond de la poêle.

Verser un peu de pâte dans la poêle à l'aide d'une louche.

Retirer la poêle du feu et répartir la pâte de manière égale d'un mouvement



circulaire. Faire cuire la crêpe à feu moyen jusqu'à ce qu'elle soit dorée sur le dessous.

La retourner et faire doré l'autre côté. Servir avec un peu de sucre de fleur de coco Gula Java.

Astuce : plus la pâte est liquide, plus les crêpes sont fines.

Recette extraite du livre de Chantal Voets, Manger bien, sentez-vous bien.

Agenda

Réunions pro

13 janvier

Les jeudis en direct

Première visioconférence sur la conduite de cultures en semis direct. Rendez-vous dématérialisé organisé par les chambres d'agriculture de l'Isère, du Rhône et de l'Ain. Bilan de dix ans d'essai. Ce soir, de 20 heures à 21h30, les clés d'une implantation réussie.

Pour participer se connecter à <https://bit.ly/3DDAdEx>

Renseignement au 04 76 20 67 91.

14 janvier

Installation en caprin lait

Au Gaec La Ferme des Maquis, portes ouvertes organisées par la Chambre d'agriculture de l'Isère, en partenariat avec l'Adabio. De 13h à 16h, 165 route des Maquis à Saint-Martin-d'Hères.

Contact **Ségolène Balaÿ, 06 99 62 08 48.**

17 janvier

Territoires du Sud-Isère

Les secteurs de Matheysine, Pays de Corps et Valbonnais se retrouveront en réunion d'échange à la mairie de Ponsonnas à 9h30. Le secteur du Trièves organise la même réunion à Saint-Jean-d'Hérons à la mairie à partir de 14 heures.

Les employeurs seront à Sillans

Une rencontre sur l'emploi est proposée par la FDSEA de l'Isère à partir de 13h30 à la mairie de Sillans.

Une animatrice chargée de l'emploi au niveau de la FRSEA viendra faire un point sur la convention collective nationale en vigueur en agriculture. Seront évoqués également l'acheminement des travailleurs saisonniers au cours de la saison 2021, les DUER, l'aide à l'embauche.

S'inscrire et poser des questions devant être débattues à Edouard Galiana, edouard.galiana@fdsea38.fr

18 janvier

Les artisans se penchent sur les rénovations

Une soirée d'information pour les artisans du Pays Voironnais consacrée au « *décryptage des aides financières à la rénovation* » est proposée par le pays Voironnais et l'Espace info énergie. Au menu, comprendre Ma Prime Rénov', connaître les aides locales, orienter ses clients vers les interlocuteurs dans les collectivités...

Visioconférence gratuite sur inscription de 18h30 à 20h

Le lien de connexion est envoyé après inscription

Échanges sur les problématiques métiers et les besoins en tant que professionnel. Durée : 1h30.

Inscription obligatoire au 04 76 14 00 10.

Projet d'avenir

Réunion d'information organisée par la Chambre d'agriculture de l'Isère de 14h à 16h30, salle Désiré Morel, 2 place Henri Gerbe à Brézins. Gérer son activité et son patrimoine en vue de la fin de carrière. Public concerné : 50- 55 ans

Contact :

Audrey Pangolin 06 82 57 68 82.

20 janvier

Portes ouvertes en céréales bio

Porte ouverte à l'EARL Grains de Farines, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Isère en partenariat avec l'Adabio. Thème de la rencontre : le tri, stockage et transformation des céréales bio à la ferme. A 14h, 867 chemin du matelot à Chozeau.

Contact : Olwen Thibaud, 06 07 80 88 43.

Les jeudis en direct

Deuxième visioconférence sur la conduite de cultures en semis direct. Rendez-vous dématérialisé de 20 heures à 21h30, organisé par les chambres d'agriculture de l'Isère, du Rhône et de l'Ain. Bilan de dix ans d'essai. Thème de cette soirée : obtenir un couvert développé et régulier.

Pour participer se connecter à <https://bit.ly/3DDAdEx>

Renseignement au 04 76 20 67 91.

27 janvier

S'installer en apiculture

Un journée technique d'information dédiée à l'installation en apiculture bio est proposée par la chambre d'agriculture et l'Adabio. Le rendez-vous est donné à la mairie du Percy pour une entrée en matière technique. Elle sera suivie d'une porte ouverte au Rucher du Mont Aiguille. De 9h30 à 12h30. Mairie du Percy, Lieu dit le Percy

Contact : Olwen Thibaud, 06 07 80 88 43.

Les jeudis en direct

Troisième visioconférence sur la conduite de cultures en semis direct. Rendez-vous dématérialisé de 20 heures à 21h30, organisé par les chambres d'agriculture de l'Isère, du Rhône et de l'Ain. Bilan de dix ans d'essai. Thème de cette soirée : protéger et fertiliser les cultures.

Pour participer, se connecter à <https://bit.ly/3DDAdEx>

Renseignement au 04 76 20 67 91.

10 février

Les jeudis en direct

Quatrième et dernière

visioconférence sur la conduite de cultures en semis direct. Rendez-vous dématérialisé de 20 heures à 21h30, organisé par les chambres d'agriculture de l'Isère, du Rhône et de l'Ain. Bilan de dix ans d'essai. Thème de cette soirée : les spécificités de la fertilité du sol.

Pour participer, se connecter à <https://bit.ly/3DDAdEx>

Renseignement au 04 76 20 67 91.

Loisirs

13 janvier

Conférence gesticulée

Conférence de Sophie Assante, « *J'avais pas vu le coup venir* », accueillie par le Centre social des 4 vents, dans la Maison du patrimoine et du patois. Il y sera question des violences faites aux femmes.

Dès 19h, 6 route de Roussillon, La Chapelle-de-Surieu.

Projection de « Debout les femmes »

Projection de « *Debout les femmes* », à 20h, au Cinéma Amphi, Vienne.

15 et 16 janvier

JUMP ! des Starbugs

Le Théâtre en Rond accueillera les Starbugs et leur tout nouveau spectacle, « *Jump !* ». Entre danse, acrobaties et comédie, les trois artistes entraîneront leur public dans un univers renversant et fantastique.

Le 15 janvier à 20h30, le 16 janvier à 17h30. Durée : 1h40, au Théâtre en Rond de Sassenage.

Renseignement au 04 76 27 85 30.

18 et 21 janvier

Soirées thermographiques

Deux soirées therm